

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2026

REUNION DES 20 ET 21 AVRIL 2026

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**STRATEGIA CIBERSICURITÀ DI A CORSICA**  
**CYBERCORSICA**

**STRATÉGIE CYBERSÉCURITÉ DE LA CORSE**  
**CYBERCORSICA**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Préambule

Le présent rapport s'inscrit dans une politique volontariste visant à affirmer la souveraineté numérique de la Corse, un impératif stratégique dans un environnement où le numérique, désormais au cœur des équilibres géopolitiques, est à la fois un levier d'émancipation et un terrain d'influences concurrentes, parfois hégémoniques.

Pour la Corse, la souveraineté numérique repose sur une ambition : protéger les citoyens, les acteurs économiques et les institutions, tout en garantissant un espace numérique de confiance, maîtrisé et propice à l'innovation. Il s'agit de concilier confiance, sécurité des données et liberté d'agir, afin que chacun – particuliers, entreprises ou collectivités – puisse pleinement s'appropriier les opportunités offertes par le numérique, sans subir les risques de dépendance ou d'ingérence.

Cette vision s'articule autour de trois piliers déterminants, qui structurent la politique du Conseil exécutif de Corse en matière numérique :

1. La maîtrise des infrastructures numériques. La Corse doit disposer d'infrastructures autonomes, résilientes et au service de l'intérêt général. C'est l'objectif des projets portés par la Collectivité de Corse, notamment la délégation de service public en cours de finalisation (2026), qui vise à déployer et exploiter un socle d'infrastructures souveraines au service du territoire et de ses habitants. Ces infrastructures sont indispensables à une souveraineté effective.
2. La gouvernance des données et de l'intelligence artificielle forme le deuxième pilier de la souveraineté numérique de la Corse. Les données qui constituent une ressource stratégique et l'intelligence artificielle, outil de transformation majeure, doivent être maîtrisées et orientées vers le bien commun. Ce rapport explore précisément ces enjeux, en proposant des pistes pour en faire des leviers au service du développement insulaire, dans le respect des valeurs de transparence et d'éthique portées par la stratégie SMART ISULA.
3. La cybersécurité est un secteur essentiel qui doit garantir une protection vis-à-vis des menaces désormais omniprésentes dans notre espace numérique. Face à la multiplication des cyberattaques, des tentatives de déstabilisation ou des intrusions orchestrées par des acteurs étatiques ou criminels, la Corse se doit de renforcer la protection de ses systèmes, réseaux et données. **Dans ce cadre, la mise en place d'une stratégie de cybersécurité apparaît comme une nécessité pour la Corse.**

En consolidant ces trois dimensions, la Corse affirme sa capacité à construire un numérique souverain – non comme un repli, mais comme une condition de son autonomie et de sa résilience dans un monde de plus en plus interconnecté et numérisé.

## **Objet du présent rapport**

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Corse a été adopté par l'Assemblée de Corse le 2 juin 2022<sup>1</sup>. Intitulé SMART ISULA, il se compose de 11 livrets thématiques<sup>2</sup>. L'ensemble des livrets constitue la stratégie numérique de la Corse d'ici 2032.



SMART ISULA identifiait 4 pistes d'actions rattachées à la Cybersécurité dont l'une s'intitulait : « Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse (Action 119) ».

Le présent rapport a pour objet de soumettre à approbation la stratégie Cybersécurité de la Corse - CyberCorsica et de l'inscrire ainsi comme le 12<sup>ème</sup> Livret du SDTAN de Corse.

Cette stratégie détermine un plan d'action et une trajectoire en matière de Cybersécurité pour les dix prochaines années. Elle a été construite dans le cadre d'une concertation élargie, associant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés. Ce dialogue a permis de fédérer les énergies autour des enjeux déterminants de la cybersécurité.

Pour piloter cette réflexion, un comité de suivi a été mis en place en avril 2024 avec pour missions de :

- Dresser un état des lieux de l'écosystème cyber insulaire ;
- Evaluer des scénarios stratégiques adaptés aux besoins du territoire ;

<sup>1</sup> Délibération n°22/074 AC du 2 juin 2022.

<sup>2</sup> Consulter la page <https://ambizionedigitale.isula.corsica/le-sdtan-de-corse/>

- Esquisser les contours d'un Campus Cyber de la Corse.
- Déterminer une trajectoire opérationnelle à court et moyen terme.

Ce Livret est le fruit de la mobilisation pendant plusieurs mois d'une intelligence collective au service de la stratégie Cybersécurité de la Corse.

## **La démarche collective engagée**

### **Présentation du livret**

Le livret « Stratégie CyberCorsica » est annexé au présent rapport. Il s'organise autour de 4 grands chapitres :

1. La présentation de la démarche,
2. L'état des lieux détaillé de la situation en matière de cybersécurité en Corse,
3. Les enjeux prioritaires de la cybersécurité et les actions associées,
4. Les priorités d'actions pour la période 2026-2028.

### **Les enjeux prioritaires et actions associées**

La stratégie recense 7 enjeux prioritaires :

- Enjeu 1 : Engager une collaboration/coordination entre acteurs de la Cyber en Corse.
- Enjeu 2 : Consolider le tissu professionnel et entrepreneurial Cyber de la Corse
- Enjeu 3 : Offrir un soutien et une protection de proximité à l'ensemble du tissu économique et social insulaire ainsi qu'à sa population.
- Enjeu 4 : Former et accompagner le développement des compétences.
- Enjeu 5 : Acculturer et sensibiliser la société corse aux enjeux Cyber.
- Enjeu 6 : Rendre les infrastructures résilientes et souveraines.
- Enjeu 7 : Créer un Campus Cyber de la Corse.

Elle identifie au total 24 actions, réparties comme suit :

<b>Enjeu</b>	<b>Actions associées</b>
<b>Enjeu 1 : Engager une collaboration/coordination entre acteurs de la Cyber en Corse.</b>	Action 1 : Mettre en place une gouvernance partagée autour d'un collectif CyberCorsica.  Action 2 : Déployer une stratégie de marque territoriale CyberCorsica.  Action 3 : Diffuser et partager les informations au sein

	<p>du collectif.</p> <p>Action 4 : Mettre en place un observatoire des attaques et des risques Cyber de la Corse.</p> <p>Action 5 : Accompagner l'écosystème au regard des réglementations applicables dans le domaine Cyber.</p> <p>Action 6 : Organiser régulièrement des simulations de crise cyber autour de l'écosystème d'acteurs.</p>
<b>Enjeu 2 : Consolider le tissu professionnel et entrepreneurial Cyber de la Corse</b>	<p>Action 7 : Accompagner les initiatives de structuration collective de la filière Cyber en Corse.</p> <p>Action 8 : Accompagner et valoriser la filière en Corse et hors de Corse.</p> <p>Action 9 : Accompagner les membres de la filière dans leur montée en compétences et leur certification.</p> <p>Action 10 : Accompagner la filière pour attirer les talents et recruter.</p> <p>Action 11 : Créer un lien permanent avec les incubateurs pour détecter et accompagner l'émergence d'entreprises innovantes.</p>
<b>Enjeu 3 : Offrir un soutien et une protection de proximité à l'ensemble du tissu économique et social insulaire, ainsi qu'à sa population.</b>	<p>Action 12 : Mobiliser un accompagnement de proximité et adapté à l'ensemble des organisations et à la population insulaire.</p> <p>Action 13 : Mobiliser/articuler les financements publics en faveur de la Cyber.</p>
<b>Enjeu 4 : Former et accompagner le développement des compétences.</b>	<p>Action 14 : Susciter la création de filières diplômantes dans le domaine du numérique avec un volet cyber affirmé (BAC+2 à BAC+5, écoles d'ingénieurs).</p> <p>Action 15 : Créer une offre de formation tout au long de la vie autour des questions Cyber.</p> <p>Action 16 : Susciter l'émergence de projets de recherche/action autour de la Cyber.</p> <p>Action 17 : Organiser régulièrement des hackathons et défis Cyber pour susciter l'innovation et une formation par la pratique.</p>
<b>Enjeu 5 : Acculturer et sensibiliser la société corse aux enjeux Cyber.</b>	<p>Action 18 : Déployer une animation auprès des jeunes du collège à l'université.</p> <p>Action 19 : Sensibiliser le grand public au cyber, au plus près des territoires.</p> <p>Action 20 : Sensibiliser les organisations publiques et</p>

	privées sur les enjeux Cyber par des actions de proximité.  Action 21 : Soutenir la mise en place d'évènements récurrents en lien avec les questions Cyber.
<b>Enjeu 6 – Rendre des infrastructures résilientes et souveraines.</b>	Action 22 : Œuvrer à la résilience et à la souveraineté des infrastructures numériques essentielles de la Corse.  Action 23 : Assurer l'alignement de la stratégie cyber avec celle relative à la donnée et à l'intelligence artificielle.
<b>Enjeu 7 – Créer un Campus Cyber de la Corse</b>	Action 24 : Engager la mise en œuvre d'un Campus Cyber de la Corse

## **Organisation de la gouvernance**

Afin de permettre la mise en place d'une gouvernance collaborative, un Comité d'orientation CyberCorsica sera mis en place.

Composé des signataires de la Charte Cybercorsica (ANNEXE 2) et des acteurs engagés dans le développement de la marque territoriale associée, ce Comité aura pour missions de :

- Suivre la mise en œuvre de la Charte et des engagements de CyberCorsica,
- Coordonner et animer la mise en œuvre de l'action collective,
- Accompagner la préfiguration du Campus Cyber de la Corse, en définissant ses axes stratégiques et en consolidant les partenariats nécessaires,
- Garantir une approche inclusive, où chaque acteur peut contribuer à la réflexion et à l'action.

Cette gouvernance participative assure d'une part la cohérence des initiatives, et d'autre part, renforce l'adhésion de tous à une vision commune. Celle-ci est notamment incarnée par les valeurs de la Charte.

En promouvant une gouvernance inclusive et évolutive, le Comité d'Orientation CyberCorsica garantit l'efficacité et la cohérence des actions menées.

Il mobilise l'ensemble des acteurs locaux autour d'une vision commune, renforçant la résilience numérique de la Corse et sa capacité de réponse aux menaces.

Le règlement intérieur de cet organe de gouvernance est annexé au présent rapport (ANNEXE 3)

## **Plan d'action 2026 2028**

### **Création de la Marque Territoriale CyberCorsica**

Dès 2026, la stratégie consiste à élaborer et à développer la marque territoriale CyberCorsica. La marque territoriale CyberCorsica constitue le cadre commun d'identification, de valorisation et de rassemblement des acteurs de la cybersécurité en Corse. Elle ambitionne de valoriser l'excellence corse en matière de cybersécurité tout en fédérant les acteurs insulaires sous une bannière commune.

Son objectif principal est de renforcer l'attractivité de la Corse en la positionnant comme un territoire de référence pour les talents, les entreprises innovantes et les investisseurs. En rassemblant les forces vives de l'île, elle cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs afin de créer un écosystème numérique intégré et sécurisé, propice à l'innovation et à la croissance économique.

Pour promouvoir efficacement les compétences insulaires, la marque déploiera des campagnes de communication ciblées, mettant en avant le savoir-faire de la Corse en matière de cybersécurité.

En s'appuyant sur un label de cybersécurité corse, CyberCorsica contribue à renforcer la compétitivité territoriale tout en instaurant un climat de confiance numérique entre les entreprises, les institutions et les citoyens.

Elle consolide ainsi l'image de la Corse comme un territoire numérique de confiance.

### **Étude pour la mise en place du Campus Cyber de la Corse**

La stratégie Cyber pour la Corse comprend un axe majeur consacré à l'étude du Campus Cyber de la Corse dès 2027, projet structurant destiné à fédérer l'écosystème numérique insulaire autour d'un espace d'innovation, de formation et de collaboration.

Inspiré d'autres Campus Cyber, ce projet vise à stimuler l'innovation numérique en réunissant entreprises, startups, institutions académiques et laboratoires de recherche.

En favorisant cette synergie, le Campus ambitionne de développer les compétences en Corse, grâce à des programmes de formation spécialisés en cybersécurité, tout en accélérant l'émergence de startups innovantes dans ce domaine et dans les technologies numériques.

Cette étude stratégique vise également à positionner la Corse comme un pôle d'excellence en cybersécurité, rayonnant au-delà de ses frontières vers le bassin méditerranéen.

Elle portera sur les infrastructures physiques et numériques, les programmes académiques, les espaces de collaboration ainsi que sur les modèles de gouvernance les plus adaptés pour garantir la pérennité et la croissance du Campus.

En consolidant un écosystème numérique intégré et compétitif, cette initiative ambitionne de faire du Campus Cyber de la Corse un catalyseur d'innovation et de compétences en cybersécurité pour le territoire insulaire.

## **Mobilisation du financement 2026-2028**

Les financements ci-dessous correspondent à l'emploi de la subvention versée à la Collectivité de Corse suite à l'arrêté 25/650CE du 28 octobre 2025 portant sur la signature de la convention dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Renforcement de l'accompagnement local aux enjeux de cybersécurité » (AMI RALEC).

Cette subvention d'un montant de 400 000 € prévoit notamment l'affectation des montants suivants :

### **Accompagnement à la stratégie de marque territoriale :**

	DISPONIBLE SUB AMI RALEC	2026	2027	2028
Recrutement sur deux ans d'un chargé de mission affecté à la stratégie Cyber	120 000 €	60 000 €	60 000 €	
Mise en œuvre de la stratégie de communication autour de la marque territoriale CyberCorsica	100 000 €	20 000 €	80 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>220 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>140 000 €</b>	

### **Préfiguration du Campus Cyber :**

	Disponible SUB AMI RALEC	2026	2027	2028
Modélisation du campus Cyber de la Corse	10 000 €		10 000 €	

## **Conclusion**

Il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- d'approuver le présent rapport et ses annexes ;
- d'approuver l'ajout du livret portant sur la stratégie Cybersécurité de la Corse comme le 12<sup>ème</sup> Livret du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse SMART ISULA figurant en ANNEXE 1 ;
- d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à diffuser et promouvoir la charte CyberCorsica (ANNEXE 2) ;
- d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à mettre en œuvre la gouvernance CyberCorsica sur la base du règlement intérieur figurant en ANNEXE 3 du présent rapport ;

- d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer la marque territoriale CyberCorsica sur la base des financements identifiés dans le présent rapport ;
- d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter les crédits contractualisés FEDER et CPER dans le cadre des actions identifiées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.